

---

## [Appel à projets "Food Truck"](#)

Modifié le 27/02/25

Mise à disposition de deux espaces sur les quais bas rive gauche de Rouen afin de proposer une offre de petite restauration ambulante et d'animation.

Un **appel à candidatures** est lancé du **28 février au 28 mars 2025**, dans le cadre de la **mise à disposition de deux espaces définis sur les quais bas rive gauche de Rouen**, à destination d'un ou plusieurs porteurs de projet, afin de proposer une offre de petite restauration ambulante (type « Food truck ») et d'animation des quais, **du 14 mai au 28 septembre 2025**, avec la **possibilité de renouveler sur 1 année maximum** sur la même période (mai/septembre).

Pour y répondre, il suffit de télécharger le dossier suivant :

[Appel à projet](#)

[Annexe Charte des terrasses](#)

La date limite de réception des candidatures est fixée au **vendredi 28 mars 2025 à 12h**.

**S'étendant du pont Corneille à la pointe de la Presqu'île Rollet, la grande promenade fluviale des quais bas rive gauche permet aux habitants de se réapproprier leur fleuve et offre de nouveaux espaces d'usage.**

Ils peuvent s'épanouir sur les berges de la Seine, au sein d'un espace qui permet aux promeneurs d'entrer dans un panel d'ambiances dédiées à la détente, entre les allées de cheminement piéton en béton ou en pavés, les espaces de jeux pour enfants, les massifs ornés de fleurs, les espaces de nature ou terrain de pétanque...

Ce site est également un point de connexion entre le quartier Saint-Sever, premier quartier d'affaires du territoire de la Métropole Rouen Normandie, la cité administrative située sur la rive-gauche et le centre historique de la ville rive-droite.

---

Partant du constat qu'en dehors des événements ponctuels et des hangars situés allée François-Mitterrand, aucune offre de restauration n'est proposée sur ce site, la Ville de Rouen et la Métropole Rouen Normandie ont souhaité expérimenter en 2019 la mise en place d'un espace de petite restauration déclinant une offre alimentaire sucrée et salée avec distribution de boissons. Face à son succès et à l'accueil très favorable réservé aux exploitants par les habitants, salariés et visiteurs des quais, la décision a été prise de reconduire cette expérimentation les années suivantes et de l'étendre en proposant deux espaces destinés à de l'activité de petite restauration et d'animation des quais.

Table des matières